

Alain Lambert, président du conseil général de l'Orne et ancien ministre du Budget

## « Poser le principe du prescripteur payeur »

**La mission que vous a confiée François Hollande vise à moderniser l'action publique et à s'attaquer au niveau « sans précédent » atteint par la dépense publique. Votre tâche consistera donc à traquer les économies possibles ?**

La dépense publique atteint le niveau inédit de 56 % de la richesse nationale. La lettre de mission du président de la République est très claire : le niveau de dépense publique dégrade nos comptes, freine la compétitivité et met en cause la préservation du modèle français de service public.

**Beaucoup de rapports ont déjà été publiés en matière de lutte contre les dépenses publiques. Quelle sera votre plus-value ?**

C'est en effet une mission qui intervient après de nombreuses publications sur le sujet. Nous sommes partis dans l'idée, avec Martin Malvy, que nous ferions nôtres les rapports antérieurs. Il ne s'agit surtout pas de faire du copier-coller mais de traiter différemment les informations déjà rassemblées. Notre mission vise à étudier en priorité les politiques qui sont partagées entre les trois sous-secteurs de l'action publique, c'est-à-dire l'État, la protection sociale et les collectivités locales.

**Ces politiques sont-elles nombreuses ?**

Elles touchent en effet de nombreux secteurs. Sur les 1 200 milliards d'euros de dépenses publiques, on peut considérer que 800 milliards d'euros couvrent des politiques sur lesquelles interviennent plusieurs acteurs publics. Il serait très intéressant de détailler qui gouverne, qui gère et qui paye quoi sur ces politiques. Probablement faudra-t-il à la fin suggérer de poser un grand principe, celui du « prescripteur payeur ».



LUDOVIC/PSA